

Laurent Wauquiez demande au ministre de l'Education de faire bénéficier les agents des lycées d'un accès prioritaire à la vaccination

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le ministre de l'Education Nationale vient d'annoncer que les personnels de plus de 55 ans exerçant au contact des écoles, collèges et lycées, (professeurs, AESH, ATSEM) allaient bénéficier d'un accès prioritaire aux centres de vaccination.

Il s'agit d'une mesure attendue par la communauté éducative. Nos établissements d'enseignement, publics et privés, doivent pouvoir poursuivre leur mission éducative avec toutes les garanties de protection des élèves comme de l'ensemble des adultes à leur contact.

Or, cette annonce limite l'accès à la vaccination aux seules ATSEM des écoles maternelles de plus de 55 ans, en plus des enseignants et CPE, des AESH et des AED de plus de 55 ans.

M. Blanquer refuse ainsi de considérer comme prioritaires l'ensemble des personnels des lycées, mais également des collèges, qui ont démontré, tout au long de cette crise, leur engagement complet auprès des élèves de nos établissements scolaires. Ils sont près de 7000 agents des lycées dans notre Région Auvergne-Rhône-Alpes. Ils méritent d'être considérés à a hauteur de leur implication et du risque qu'ils encourent.

C'est la raison pour laquelle je demande au ministre de l'Education Nationale d'élargir le périmètre des personnels pouvant bénéficier d'un accès prioritaire à l'ensemble des agents des lycées publics et privés de plus de 55 ans.